



**Du virtuel au venimeux: Etude du discours de haine sur Facebook à travers les hashtags
Jesuischaima et Justicepourchaima**
**From virtual to venomous: Study of hate speech on Facebook through the hashtags
Jesuischaima and Justicepourchaima**

MESSAOUDI Adil*¹ , MEDANE Hadjira²

¹Université de Chlef (Algérie), adel.lecteurcompulsif@gmail.com

²Université de Chlef, Laboratoire DYLANDIMED (Algérie), h.medane@univ-chlef.dz

Reçu le:19/07/2023

Accepté le:11/09/2023

Publié le:31/12/ 2023

DOI: 10.53284/2120-010-004-006

Résumé:

Notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours numérique. A travers cette recherche nous étudions et analysons le discours de haine diffusé à travers deux Hashtags de soutien et de solidarité (#Jesuischaima et #Justicepourchaima) lancés sur le réseau social Facebook, à la suite du meurtre d'une jeune fille adolescente qui s'appelle Chaïma SADOU. Nous avons essayé de mettre en avant les moyens linguistiques utilisés par les internautes pour but d'exprimer leurs sentiments de haine. Pour ce faire, nous avons présenté les différents types de discours de haine. Ensuite, nous avons analysé ses différentes manifestations linguistiques à savoir les subjectivèmes, les actes menaçants, les actes de condamnation ainsi que les différentes stratégies discursives déployées.

Mots clés:Discours de haine, Facebook, Subjectivité, actes de langage, stratégies discursives.

Abstract:

Our research is in the field of digital speech analysis. Through this study we try to study and analyze the hate speech spread through two Hashtags of support and solidarity (#Jesuischaima and #Justicepourchaima) launched on the social network Facebook, following the murder of a teenage girl named Chaïma SADOU. We tried to highlight the linguistic means used by Internet users to express their feelings of hatred. To do this, we have presented the different types of hate speech. Then, we analyzed the different linguistic manifestations of hate speech, namely subjectivemes, threatening acts, acts of condemnation as well as the various discursive strategies deployed.

Keywords:Hate speech, digital speech, Facebook, subjectivity, speech acts, discursive strategies.

*Auteur correspondant



1. Introduction

De nombreuses disciplines des sciences humaines étudient le discours de haine. Les sciences du langage, par exemple, s'intéressent à différentes dimensions de la haine mise en mots dans l'espace social ou à travers les réseaux sociaux (Petrilli, 2020).

La haine est un sentiment puissant alimenté par des émotions négatives telles que la colère, la honte, le mépris et le dégoût. Elle se manifeste par le désir du sujet d'anéantir et de stigmatiser autrui, objet de sa haine. Mise en discours (Lorenzi Bailly et Moïse, 2021), la haine peut être perçue comme une manifestation évidente des tensions sociales entre individus, groupes, idéologies, représentations et pratiques. Ce sont ces types d'appartenance qui constituent des sources de discrimination, d'indignation ou de condamnation.

Mise en discours la haine peut être caractérisée par son appel direct à la violence envers autrui. Le discours de haine est souvent assimilé aux insultes et aux menaces (Laforest, 2023), en outre, plusieurs définitions signalent que le discours de haine peut toujours basculer vers la violence (Conseil de l'Europe). Et il existe pas mal d'études qui affirment le recours aux réactions affectives¹ ce qui suscite le discours de haine envers autrui. Plus précisément, les recherches ont démontré que le discours de haine peut se caractériser par le recours à des émotions négatives, à des procédés linguistiques dévalorisants et de catégorisation, et à des attaques disqualifiantes. (Lorenzi Bailly et Moïse, 2023).

Sur les réseaux sociaux, on assiste actuellement, et de façon remarquable, à une expansion du discours de haine et de la violence verbale. Etant un espace d'interaction et de liberté d'expression, les internautes se permettent d'échanger des messages agressifs en se cachant, dans la majorité des cas, derrière l'anonymat. Les réseaux socionumériques deviennent ainsi un nouveau moyen de très rapide et large diffusion d'un panorama du discours de haine en ligne. Pour ce travail, nous nous intéressons à ce genre de discours produit sur le réseau social Facebook.

Il sera question d'étudier et d'analyser le discours de la haine diffusé à travers les deux Hashtags de soutien et de solidarité (*#Jesuischaima* et *#Justicepourchaima*) lancés sur social Facebook, à la suite du meurtre d'une jeune fille adolescente qui s'appelle Chaïma SADOU. La victime a été violée puis brûlée vivante. Cet évènement sordide a déclenché une onde de choc et d'indignation dans tout le pays. C'est ce qui a provoqué l'état d'âme des internautes d'utiliser un ensemble de manifestations affectives assez hétérogènes (condamnation, indignation, discrimination, etc.) dans leurs discours.

¹La colère (Angenot, 1997 ; Bernard Barbeau, 2015 ; Ferro, 2008), la honte (Bretegnier, 2016 ; Cyrulnik, 2010 ; de Gaulejac, 1996) ou le dégoût (Margat, 2011),



Ce phénomène qui s'est énormément propagé sur les réseaux sociaux nous a amené à nous interroger sur l'enjeu des différents propos haineux diffusés à travers les deux Hashtags *#Jesuischaima* et *#Justicepourchaima*. La présente étude propose des réponses aux questions suivantes : Comment se manifeste la haine dans les commentaires liés aux Hashtags choisis ? Par quels moyens linguistiques la haine est-elle mise en discours? Comment les internautes négocient-ils les propos haineux dans les discours accompagnant les hashtags en question ?

Pour cette étude nous nous sommes inspiré, d'une part, des travaux à caractère énonciatif et pragmatique de Benveniste (1970), Kerbrat-Orrechionni (1980), Searl (1969) et Austin (1970); et d'autre part, des études de Paveau (2013, 2017) qui portent sur l'analyse du discours numérique; sans oublier les travaux faits sur la violence verbale (Moise et Laforest (2013) et ceux portant sur les stratégies discursives de Charaudeau (1995,1998, 2002).

2. Le discours de haine ou la haine en mots

Les discours haineux constituent une des formes de la violence verbale. Dans son usage courant le *hate speech*, le discours de haine englobe un large éventail de manifestations affectives allant des propos méprisants envers des groupes spécifiques jusqu'aux incitations à des actes criminels. Selon Cohen-Almagor,

Le discours de haine est défini comme un discours malveillant, motivé par des préjugés, visant une personne ou un groupe pour leurs caractéristiques innées réelles ou perçues. Il exprime des attitudes discriminatoires, intimidantes, désapprouvantes, antagonistes et/ou préjudiciables à l'égard de ces caractéristiques, notamment le sexe, la race, la religion, l'appartenance ethnique, la couleur, l'origine nationale, un handicap ou l'orientation sexuelle. Le discours de haine a pour but de blesser, déshumaniser, harceler intimider, affaiblir, dégrader et victimiser les groupes ciblés et de fomenter l'insensibilité et la brutalité vis-à-vis de ces derniers. (Cohen-Almagor, 2011, pp. 1-2).

En matière de contenu, les discours de haine représentent une agression verbale. Ils sont motivés par des sentiments de racisme, de xénophobie, et peuvent être exprimés tant dans des espaces publics que privés. Ces discours sont souvent chargés d'injures, de diffamation, de provocation et comprennent parfois des appels à la violence ou à la mort envers une personne ou un groupe en raison de leur orientation sexuelle, de leur sexe, de leur handicap, de leur origine ou de leur appartenance (ou non-appartenance) à une ethnie, une nation, une race ou une religion spécifique. Ces expressions outrageantes et ces actes de condamnation portent atteinte à la personne visée (la cible) de multiples façons.

Sur le plan linguistique le discours de haine se manifeste par diverses formes. Nous avons les insultes, les injures, les invectives, les jurons, les blasphèmes, les marques de mépris, etc. Toutes ces formes mènent à un mal-être provoqué chez l'autre (personne ou groupe). Elles sont également marquées par un écart par rapport aux règles de la bienséance. Sans perdre sa force illocutoire et ses effets, le discours de haine peut être exprimé, par ailleurs, à travers des procédés discursifs moins violents comme l'humour, l'ironie, les sous-entendus, les allusions, etc.



3. Présentation du corpus et méthodes d'analyse

Rappelons que notre travail de recherche consiste à analyser le discours de la haine sur les réseaux sociaux à travers les messages accompagnant les deux Hashtags *#Jesuischaima* et *#Justicepurchaima*. Suite à l'évènement du meurtre de la jeune fille Chaïma, qui remonte au 1^{er} octobre 2020 et dont le corps a été retrouvé le vendredi 02 octobre 2020, l'affaire a rapidement fait un grand bruit dans toute l'Algérie, particulièrement sur les réseaux sociaux, où les deux Hashtags choisis faisaient partie durant tout le mois d'octobre de la même année des tendances les plus partagées sur les deux réseaux sociaux Facebook et Twitter. Pour notre étude, nous avons choisi les Hashtags publiés sur le *Timeline* de Facebook pour les deux raisons suivantes:

- Premièrement: Le fonctionnement et la structure du modèle de ces plateformes (Facebook/Twitter) ne sont pas les mêmes. Twitter par exemple n'autorise que des Tweets de 140 caractères.
- Deuxièmement: Les publications (accompagnant les hashtags) sur Facebook sont plus riches et plus actives que celles de Twitter puisque Facebook est le réseau social le plus populaire en Algérie.

Cette recherche a nécessité la collecte d'un ensemble de publications et de commentaires sous forme de captures d'écrans liés aux hashtags en question. Ces publications-réactions ont été produites dans des Timeline qui se limitent entre le 01 et le 30 octobre 2020. Notre intérêt était porté sur les publications les plus populaires ainsi que sur les commentaires qui ont suscités le plus de réactions. Nous nous sommes intéressés à la manière dont les internautes agissent par leurs écrits pour exprimer leurs opinions et leurs sentiments. Une méthode de recherche qualitative s'est imposée afin d'analyser ces discours pour dégager les différents moyens linguistiques (Actes de langage, stratégies discursives, marques linguistiques) contribuant à la construction discursive du discours de haine dans les deux hashtags *#Jesuischaima* et *#Justicepurchaima*.

Pour effectuer cette recherche et répondre à nos questionnements de départ, nous avons, comme déjà mentionné dans l'introduction, fait appel à plusieurs outils d'analyse. Ces outils s'inscrivent dans les cadres de la linguistique énonciative, de la pragmatique et de la théorie des stratégies discursives. Le plan énonciatif consiste à repérer et à dégager les différentes marques linguistiques subjectives à valeur dépréciatives. Le plan pragmatique consiste à détecter les actes de langage produits par les locuteurs. Nous insisterons sur les actes menaçants à valeurs dépréciatives et les actes disqualifiants. Nous analysons également les stratégies discursives mises en place par les internautes lors de la production des propos haineux afin d'exprimer leur sentiment de haine envers autrui. Aussi, Nous nous intéressons à l'acte de négociation des propos étudiés à travers l'interaction via les commentaires afin de vérifier l'existence d'un contre-discours de la haine à travers les hashtags étudiés.



4. Univers énonciatif, manifestations affectives et qualifications péjoratives dans le discours de haine

Etant donné que la haine est marquée par un sentiment émanant de soi vers l'autre nous avons préféré étudier les marques de subjectivité à charge axiologique dans les discours constituant le corpus de la présente étude. Il s'agit d'une étude de l'univers énonciatif dessinant les actants du discours de la haine. Pour ce faire, nous avons procédé par une approche énonciative s'inspirant des travaux de Benveniste (1970) et de Kerbrat-Orecchioni (2009). Observons les deux exemples suivants:

- (1) « Une ordure une crapule tuer pour assouvir une pulsion qu'elle honte j'espère que ce tas de merde pourrira en prison entouré de prisonniers qui le maltraiteront tout au long de sa vie heureusement la majorité de mes concitoyens Algérien ne sont pas comme sa tout mes sincères condoléances à sa famille Rabi yarahmha inchallah ».
- (2) « Ce genre d'individu est irrécupérable et nuisible pour l'humanité et la nature. Je suis disposé à faire partie du peloton d'exécution à 4h du matin au caroubier ».
- (3) « Ce geste est inadmissible, c'est monstrueux des gens comme celui là doivent mourir (œil pour œil) mais une chose une fille comme chaima comment elle a connu un repris de justice et pour partir avec lui a thenia ??? »

Dans (1), l'énonciateur implique sa présence par les deux déictiques : « je » et « mes ». Le facebookeur fait recours à un ensemble de termes péjoratifs, tels que : *Une ordure, une crapule, ce tas de merde*. Le recours à ces substantifs subjectifs à valeur dépréciative sert à exprimer une colère envers le criminel, à le stigmatiser et à l'injurier. Cela apparaît clairement lorsque l'auteur de ce commentaire fait usage du verbe intrinsèquement subjectif « pourrira », un verbe qui dévoile un sentiment de haine envers le criminel tueur de la jeune fille Chaima. Nous avons remarqué aussi l'utilisation de l'adverbe *heureusement* qui est à la fois affectif et axiologique, il marque l'attitude mais aussi l'état affectif du sujet de l'énonciation.

L'auteur du commentaire (3) implique sa présence en ayant recours au pronom personnel « je ». Nous pouvons distinguer dans cet exemple l'utilisation de plusieurs subjectivèmes tels que les deux adjectifs subjectifs « irrécupérable », « nuisible ». Ces deux termes sont utilisés par l'énonciateur pour éprouver un sentiment de mépris et de dévalorisation envers le criminel. Nous soulignons aussi la manifestation du sentiment de la haine envers la cible à travers l'utilisation de l'expression péjorative « [...] faire partie du peloton d'exécution à 4h du matin au caroubier » qui témoigne du degré d'adhésion du facebookeur et de sa disponibilité à mettre en œuvre la sanction extrême.

Dans (3), l'auteur n'emploie aucun embrayeur subjectif. Par ailleurs, sa posture énonciative subjective est marquée par des traces de subjectivité à travers l'emploi des



adjectifs évaluatifs (dépréciatifs) « *Inadmissible, monstrueux* » et l'emploi du verbe « *devoir* » ; sans oublier le recours à l'interrogation qui constitue aussi une marque de subjectivité. L'auteur de ce commentaire présente sa colère tout en mettant en avant un sentiment de haine et de mécontentement envers l'acte du criminel.

Les internautes laissent ainsi des traces de leurs dépréciations, de leurs jugements évaluatifs et de leurs qualifications péjoratives qui sont présents dans tous les commentaires soit par le sens soit par la forme. Le relevé des déictiques et des subjectivèmes dans cette première partie d'analyse nous a permis de tracer l'univers énonciatifs du discours haineux. Il s'agit d'un discours qui se produit à partir d'un sentiment de dépréciation, de stigmatisation et des fois même de colère d'un locuteur qui fait appel à des moyens linguistiques pour le verbaliser et l'exprimer envers l'autre (cible du discours haineux). Il est à noter que la cible du discours haineux dans les publications qui ont accompagné les hashtags en question n'était pas seulement le meurtrier de Chaima. Des éléments relatifs à l'appartenance ethnique et à l'idiologie du locuteur ont stimulé mais aussi nourri l'expression de la haine dans les discours étudiés (Ex. « J'emmerde Chaima et ses Arabes en bloc ! »).

5. Le discours de haine : Usages pragmatiques d'actes dépréciatifs et de condamnation

Il s'agit ici d'étudier la dimension performative dans et à travers les propos haineux qui accompagnent les hashtags en question. Ce sont les marques linguistiques à valeurs axiologiques relevées ci-dessus qui nous renseignent sur les actes dépréciatifs et de condamnation. Les actes dépréciatifs sont révélateurs de force péjorative que peut prendre un terme. Il s'agit de marques linguistiques qui dévalorisent ce qu'elles désignent ou ce à quoi elles renvoient. Dans le discours haineux, les dépréciatifs véhiculent un jugement négatif portant sur le référent afin de le dévaloriser. Le référent ici est la cible du propos haineux. Dans notre corpus les dépréciatifs se manifestent à travers le mépris, le dégoût et la honte. Observons les exemples suivants :

- (4) : « Stop ! Basta ! Il y en a marre !reposes en paix cœur nous ne lâcherons RIEN ».
- (5) : « Il devraitêtre pendu car c'est un malade en liberté si on peut lui un nom. batard en dérive ».
- (6) :« ne comprends pas pourquoi on n'affiche pas aussi la tête du responsable avec un beau Je suis un violeur/meurtrier en dessous ... il faut mettre des visages sur ces actes, mais pas que celui des victimes ».
- (7) : « C'est honteux »,

Exprimer le dégoût, c'est montrer qu'on ne veut pas de quelqu'un ou de quelque chose qu'on trouve répugnant. Il faut signaler aussi que quand on est dégoûté par quelqu'un, on cherche à le repousser. Dans l'exemple (4), l'acte de dégoût s'accompli clairement à travers l'utilisation des trois expressions soulignées « stop ! », « Basta ! », « il y en a marre ! », qui dégagent une force expressive qui dégage un signal de demande d'arrêt, mais d'une manière agressive.



Dans (5) et (6) ces exemples, l'acte de mépris s'accomplit à travers le recours à un ensemble de marques linguistiques à charge axiologique telles que les expressions suivantes : « il devrait être pendu », « malade », « batard », « violeur », « meurtrier » qui expriment une qualification péjorative. Ces dernières sont considérées comme des intensificateurs du sentiment de haine possédant une force illocutoire qui permet d'exprimer un acte de mépris envers le criminel dans le but d'exprimer le refus du crime mais aussi d'accuser et de rabaisser le criminel.

Exprimer la honte, c'est exprimer une forte dépréciation de soi ou envers l'autre. La honte est l'opposé de la fierté et son expression est aussi l'opposé de l'agrandissement de soi. Dans l'exemple (7), le locuteur se contente d'exprimer son sentiment de la honte vis-à-vis l'acte commis par un acte expressif qui se résume dans une seule phrase simple. Cette dernière peut exprimer un affect de honte chargé de sens.

Les facebookeurs font appel également à des usages pragmatiques directs d'actes de condamnation qui représentent une catégorie des actes de langage. Du moment qu'ils sont définis en termes d'intention, « *les actes de condamnation exigent le positionnement du locuteur par rapport à son énoncé, mais aussi par rapport à l'autre, qu'il soit présent ou absent* » (Medane, 2020). Les actes de condamnation servent à disqualifier l'autre en discours et prennent forme dans par exemple, le reproche, l'insulte, la menace ou encore l'accusation. Ils représentent ainsi des actes de langage générateurs de violence. Pour Laforest et Moïse (2013), « *Les actes générateurs de violence verbale sont [...] essentiellement ceux qui, parmi les nombreux actes menaçants définis par Brown et Levinson, indiquent au moins potentiellement, que les désirs du locuteur ne correspondent pas à ceux de l'auditeur* ». Observons les exemples suivants:

- (8) : « On devrait le prendre dans une place publique pour en faire un exemple. Sale race ».
- (9) : « Ce fils de pute on va le tué à tizi Ouzou »

Par la charge sémantique des expressions soulignées dans (8) et (9), le locuteur attribue des qualifications à connotation péjorative à l'interlocuteur (le meurtrier de Chaima). Ces énoncés injurieux portent une force illocutoire émotionnelle et pulsionnelle réalisée et accentuée pour produire une insulte. L'objectif de l'insulte, en général, est de produire un effet péjoratif et dévalorisant sur l'interlocuteur. L'acte perlocutoire réalisé suite à ces insultes est, ici, l'humiliation, le dénigrement et le rabaissement de l'autre.

À partir du classement en cinq catégories des actes fait par Austin (1970) et Searle (1975), la menace peut être placée dans la première catégorie, celle des assertions (les données sont précisées) ; mais aussi elle représente un acte directif (l'objectif est de faire faire à autrui des choses opposées à ses intérêts), un acte promissif (on s'engage à entamer une action), un acte expressif (elle comporte une certaine agressivité). Selon Laforest (2023, p.39) « *La menace est alors envisagée dans sa matérialité langagière, en tant que composante même de la violence verbale : les mots sont la violence* ». Dans les commentaires suivants, il s'agit d'un appel à la condamnation à mort du criminel à travers la menace.



- (10) : « Il faut le retrouver ce criminel et le torturer et ensuite le laisser pourrir dans une décharge. La peine de mort serais un cadeau pour une ordure pareille. Pas de sentiments pour ces gens là, il faut tous les exterminer ».
- (11) :
 A : « Je crois que la condamnation à mort serait plus juste.
 B :« je suis prêt à les aider ».

Ainsi, pour la réalisation et la réussite de l'acte de langage qui suivra cette assertion, les locuteurs ont commencé par invoquer la position qui leur permet de légitimer leurs paroles. Dans (10) et (11), les locuteurs mettent en place un rapport d'autorité et de force, leur permettant de donner un ordre. C'est là, une condition nécessaire pour la réussite de la réalisation de l'acte de langage.

Cette mise au clair peut accentuer la légitimité entre les deux locuteurs et donne toute sa force et sa valeur à l'acte illocutoire, l'ordre marqué par l'injonction. Ainsi cette menace peut être considérée comme une sorte de déclencheur du discours haineux. Ces propos incitant à la violence constituent des actes menaçants qui verbalisent un sentiment de haine et de mépris envers le meurtrier de Chaima. Cette incitation à la violence à travers la menace alimente un discours de haine nourri par l'indignation et la colère.

Dans les exemples suivants, un autre acte de condamnation est produit pour exprimer une accusation :

- (12) :« Tout le monde est complice, son assassin, sa famille, elle-même ».
- (13) :« 3 ans de prison !!! La justice algérienne est responsable ».
- (14) : « Il faut rajouter que la mère de l'assassin harcelait cette pauvre fille après sa première agression sexuelle avec ce même salopard.. La mère est de facto tout aussi coupable».

Il s'agit dans ces exemples d'accusations directes mais à l'égard de différentes cibles « l'assassin », « la famille », « Chaïma », « la justice algérienne ». A ce propos pour la réalisation de ces actes de langage, les interlocuteurs ont eu recours à des actes directifs et des actes expressifs afin d'accomplir l'acte d'accusation. Il s'agit, également, d'un acte agressif réactif qui a pour objectif de critiquer et surtout d'exprimer le mécontentement.

6. Stratégies du discours et du contre-discours de haine

Etant lié à la relation à autrui, le discours haineux est caractérisé par des stratégies discursives inscrites dans ce que Charaudeau (1995,1998) appelle les *enjeux de communication*. Il s'agit des stratégies de *légitimation*, de *captation* et de *crédibilité*.

Selon Charaudeau et Maingueneau (2002), la stratégie de légitimation vise la construction d'une position d'autorité à partir de laquelle le discours se déploie. Elle détermine la position d'autorité qui permet au sujet de prendre la parole. Observons l'extrait suivant:



Commentaire (A) : « ce pays est peuplé de ces monstres violeurs et tueurs de femmes. On se souvient de ces 2 suédoises qui avaient été violées et décapitées par ce même genre de monstre consanguin dégénéré indigne d'appartenir à l'humanité. »

Commentaire (B) : [Réponse au commentaire (A)] « meurtres perpétrés au Maroc. Et tous les algériens ne sont pas consanguins et arrêter votre délire raciste. En France il n'y a pas de viols et meurtres violents ? Regarder toutes les émissions consacrées à ce sujet. Faites entrer l'accusé etc ...et j'en passe. Pauvre cretin »

Commentaire (A) : « Pratiquement toutes les agressions gratuites et tous les meurtres vols et viols sont commis par tes cousins décérébrés consanguins, voilà ce que je constate quand je regarde les faits divers criminels en Europe. Et ce n'est pas du racisme que de constater les faits et de dire la vérité ».

Commentaire (C) : [Réponse au Commentaire (A)] « Faut arrête de généralisé ! il faut de tout pour faire un monde. Sa arrive dans ce pays comme sa arrive aussi en France et dans d'autres pays. Il y a des fou par tout. Et arrête de dire que dès la merde. Les divers criminel en Europe sont des européens donc arrête votre délire ».

Commentaire (B) : [Réponse au Commentaire (A)] « vos sources svp »

Il s'agit dans cet extrait d'une suite de commentaires liés à une même publication. Les affrontements observés ont suscité une montée en tension entre les facebookeurs. Nous avons observé que (A) a utilisé un lexique de qualification péjorative en faisant recours aux expressions suivantes : « ces monstres violeurs », « tueurs de femmes », « de monstre consanguin dégénéré indigne d'appartenir à l'humanité », ceci a poussé d'autres Facebookeurs à lui répondre tout en partageant des décharges entre eux. Ces affrontements ont suscité également l'utilisation d'un contre-discours afin de défendre leur point de vue dans un cadre de reproche à l'internaute (A).

Tout au long de la discussion, chacun de ces facebookeurs essaye de défendre son territoire personnel en faisant recours à des stratégies de légitimation afin de sauver sa face, nous remarquons ceci dans l'utilisation des expressions suivantes « *Et tous les algériens ne sont pas consanguins et arrêter votre délire raciste. En France il n'y a pas de viols et meurtres violents ? Regarder toutes les émissions consacrées à ce sujet. Faites entrer l'accusé etc ...et j'en passe.* », « *Sa arrive dans ce pays comme sa arrive aussi en France et dans d'autres pays. Il y a des fou par tout* ». En citant ces exemples les internautes suggèrent que leurs sources légitiment leur vision des choses.

Aussi, dans le corpus de la présente étude, nous avons relevé des stratégies discursives liées à l'enjeu de crédibilité. La crédibilité est le caractère de la personne qui est digne de véracité. Pour Charaudeau, la crédibilité est un fait de stratégies de discours qui consiste pour le sujet parlant à « *déterminer une position de vérité, de sorte qu'il puisse [...] être pris au*



sérieux » (Chareaudau, 1998). Le recours à l'exemple dans les commentaires constituant notre corpus confère de la crédibilité aux propos des internautes. Reprenons ce commentaire:

- « Ce pays est peuplé de ces monstres violeurs et tueurs de femmes. On se souvient de ces 2 suédoises qui avaient été violées et décapitées par ce même genre de monstre consanguin dégénéré indigne d'appartenir à l'humanité ».

Pour donner à ses propos un caractère crédible, l'auteur de ce commentaire a eu recours à l'histoire des deux Suédoises qui ont été violées et tuées. La même stratégie a été mise en place dans le commentaire suivant :

- « Demandez-vous pourquoi des pays comme Singapour, ou encore les Émirats pour ne citer que ceux là sont des sociétés sans crimes ? Il ne peut y avoir de sociétés sans crimes sans une justice féroce et sans pitié à l'encontre des criminels et des monstres. Tout le monde connaît la solution. Le début d'une justice défailante c'est déjà quand t'es dans la rue et tu entends des gens vociférer des vulgarités et s'insulter sans être inquiétés ».

L'internaute donne l'exemple de Singapour pour justifier son point de vue et pour crédibiliser ses propos. Il s'agit ici d'un contre-discours qui répond à un commentaire provocateur de haine et de violence. Il est à signaler également que l'usage de l'expression « *tout le monde connaît la solution* » constitue également une stratégie de crédibilité dans ce commentaire.

La stratégie en question apparaît également dans le commentaire suivant:

- « Non on lui reproche pas de ne pas avoir céder. On lui reproche uniquement d'être UNE JEUNE FILLE. Quand je lis les commentaires de certains obsédés, détraqués, sexistes et misogynes qui disent qu'elle mérite car elle l'a tenté je me dis qu'on vit vraiment dans une jungle. Quand tu lis qu'un pseudo avocat prend partie du violeur et condamne la fille , je me dis a quel genre d'avocats confions nous nos requêtes 😞 »

Après avoir attaqué les facebookeurs qui ont insulté et condamné la jeune fille Chaima en les qualifiant de « obsédés, détraqués, sexistes et misogynes », l'auteur de ce commentaire dénonce l'avocat qui a pris défense du criminel à travers une qualification péjorative « pseudo ». Ces actes menaçants ont été suivis par une expression de deux points de vue: « je me dis qu'on vit vraiment dans une jungle » et « je me dis à quel genre d'avocats confions nous nos requêtes ». Il s'agit donc d'arguments prononcés par l'internaute afin de justifier ses conclusions. Cette façon de dire crédibilise le dit et le non-dit dans et à travers ce commentaire: injustice, inhumanité, etc. La question indirecte posée par l'internaute à la fin de son commentaire le montre clairement.



Pour ce qui est de la captation, c'est une stratégie qui vise à séduire ou à persuader l'interlocuteur en créant chez lui certaines émotions, et ceci par des opérations de charme destinées, selon Charaudeau (1995), à « déclencher des imaginaires émotionnels ». Pour cet auteur, la captation est une stratégie « qui s'appuie davantage sur des croyances que sur des connaissances, pour forcer l'autre à partager certaines valeurs ou à ressentir certaines émotions » (Charaudeau 1998). Observons l'exemple suivant:

- « Dans cette culture où beaucoup considèrent la femme comme inférieure, la justice punira t-elle très sévèrement l'infame pourriture de criminel ? »

L'auteur de ce commentaire tente de capter l'attention d'autrui, en faisant recours à une interrogation qui implique un lexique péjoratif, qui qualifie le criminel comme une « pourriture ». Il faut signaler que toutes les marques linguistiques des actes menaçants et des qualifications péjoratives utilisés par les internautes dans leurs commentaires constituent une stratégie de captation. Les expressions violentes exprimant un sentiment de haine décroche le lecteur de manière à gagner son adhésion au point de vue ou bien de le provoquer. Prenons à titre d'exemple les commentaires suivants:

- « Violée, battue, égorgée et brûlée, l'algérie est en état de choc, c'est une histoire qui a traversé les océans 😞 Allah yerhamha et lui, qu'il brûle en enfer »
- « Ce monstre il mérite vraiment mourir à petit feu comparer à ce qu'il a fait pour la pauvre victime atirhem rebi ».

Une autre stratégie discursive servant la captation a été relevée dans notre corpus, il s'agit de la dramatisation. C'est une stratégie de captation qui consiste à toucher l'affect de l'interlocuteur à travers une mise en scène de victimisation (Charaudeau, 2006, pp. 37-38). Elle est liée à la dimension pathétique du discours, c'est pourquoi il est possible d'avoir recours à des procédés discursifs et du lexique de l'émotion qui ont des chances d'avoir un certain impact sur le récepteur.

Observons l'exemple suivant:

- « Je me demande pourquoi on nous viole après on nous tue laisse se qui est fait est fait le mal est déjà commis la loi ne pas assez sévères pour pour les femmes même les femmes batu on est pas vendre nous somme fille fiancée femme mère se nous qui souffert pour donner la vie au hommes notre valeur est inestimable on est née pour gagne l'amour de l'homme pas pour nous fait souffrir cet fille une innocente se ravisseur on volé sa jeuneuse pourquoi elle n'a pas le droit au bonheur dieu nous a donné cet vie pour vive multiplié nourrit la terre donne nous l'amour est la valeur se triste est se révoltant pour s douloureux pour cet belle fille se qu'elle a on dure inchallah cet homme mérite le même sort qui on durée la fille on demande jugement ??? »



Dans cet exemple l'internaute expose une situation de victimisation d'une façon dramatique afin de capter l'attention d'autrui. Nous avons remarqué également que l'utilisation d'un lexique chargé d'émotion a pour but de faire ressentir quelque chose chez autrui.

Retenons à la fin de cette analyse que la négociation des propos de haine a été faite dans la plupart des cas par le recours à un contre-discours façonné par diverses stratégies discursives permettant d'atténuer la montée en tension ou bien de sauver la face. D'après notre analyse, les objectifs dominants chez les internautes ne diffèrent pas des autres pratiques qui caractérisent la communication conflictuelle. Combattre les idées de l'adversaire, imposer ses idées et les faire dominer et faire en sorte que le public soit un témoin de ce qu'ils disent sont les trois finalités qui ont été omniprésentes tout au long de cette analyse.

7. Conclusion

A travers ce travail de recherche, nous avons essayé d'étudier et d'analyser le discours de haine sur le réseau social Facebook. Ce phénomène linguistique nous a amené à nous interroger sur l'enjeu des différents types de discours violents dans la propagation et la manifestation du discours de la haine. L'objectif de notre recherche était d'étudier les caractéristiques des propos haineux en matière du matériel discursif et des spécificités linguistiques (actes du langage, stratégies discursives, marques de subjectivité).

Pour réaliser cet objectif et répondre à notre questionnement de départ, nous avons choisi de travailler sur un ensemble de publications et de commentaires liés aux Hashtags de soutien et de solidarité: #Jesuischaima et #Justicepourchaima.

Dans cette recherche de type qualitatif, nous nous sommes appuyés sur deux approches en analyse du discours : l'approche énonciative et l'approche pragmatique. Sur le plan énonciatif, nous avons pu dégager les différentes marques de subjectivité (les axiologiques, les déictiques, et les embrayeurs qui marquent la subjectivité: les pronoms personnels, les adjectifs, qualificatifs et péjoratifs, les adverbes, les noms et expressions péjoratives) qui portent des jugements de valeurs et des qualifications péjoratives sur autrui. Sur le plan pragmatique nous avons pu détecter un ensemble d'actes de langage à valeurs dépréciatives (les actes de condamnation et les actes menaçants, à savoir : les assertifs, les directifs, les expressifs, les interrogatifs et les promissifs), ainsi que d'autres actes de disqualification d'autrui.

Cette analyse nous a permis également de repérer les différentes stratégies discursives mises en place par les facebookeurs afin de faire passer leurs discours de haine et atteindre leurs objectifs de légitimations, crédibilités, dramatisation et de captations.

Le locuteur peut faire agir son interlocuteur et l'influencer. Notre étude ne nous a pas permis uniquement de déceler l'enjeu des différents propos haineux diffusés sur Facebook,



mais aussi de déterminer les outils linguistiques et axiologiques que les locuteurs ont utilisés afin qu'ils agissent violemment dans leurs commentaires.

Les résultats de cette étude peuvent servir de base pour lutter contre le discours de haine sur les réseaux sociaux. Des études comparatives peuvent être effectuées pour mesurer la présence ainsi que l'impact du discours de haine sur l'écosystème des différentes plateformes de médias sociaux. Une étude longitudinale permettra de suivre l'évolution de ce type de discours, d'en relever les tendances émergentes et de détecter les manifestations linguistiques les plus récurrentes. Ainsi, des outils de détection automatique du discours de haine pourraient être développés. Des algorithmes liés au traitement du langage naturel pourraient être conçus pour reconnaître les marques linguistiques des propos haineux. Cela permettra de détecter et donc de signaler les contenus inappropriés sur les réseaux sociaux.

Comprendre la dynamique ainsi que l'évolution du discours de haine sur les réseaux sociaux permettrait d'adapter des stratégies de prévention pour faire face à la haine en ligne.

Liste bibliographique

- ANNE, L. (2013), « La haine; Préfigurations philosophiques de ses implications en psychanalyse familiale », *Le Divan familial*, vol. 2, n° 31, pp. 15-29.
- AUSTIN J.L (1970). *Quand dire, c'est faire*. Paris, Editions du Seuil.
- BENVENISTE, É. (1970). « L'appareil formel de l'énonciation ». *Langages*, 17, pp. 12-18.
- CHARAUDEAU P. & D. MAINGUENEAU (éds) (2002), *Dictionnaire d'Analyse du Discours*, Paris, Seuil.
- CHARAUDEAU P. (1995), « Ce que communiquer veut dire », *Revue des Sciences humaines*, n°51, [En ligne] sur le site de Patrick CHARAUDEAU - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-que-communiquer-veut-dire.html>, consulté le 28 juin 2023.
- CHARAUDEAU, P. (1998) « L'argumentation n'est peut-être pas ce que l'on croit », *Le français aujourd'hui*, n°123, Paris, Association Française des Enseignants de français. [En ligne] sur le site de Patrick CHARAUDEAU - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/L-argumentation-n-est-peut-etre,151.html>, consulté le 28 juin 2023.
- COHEN-ALMAGOR, R. (2011), « Fighting Hate and Bigotry on the Internet », *Politique et Internet*, vol. 3, n° 3, article 6, disponible sur SSRN : <https://ssrn.com/abstract=1916552>
- FONTANILLE, J. (1999), « Passions et émotions La princesse de Clèves, Mme de la Fayette », *Sémiotique et littérature*, pp: 63 - 90.



- KERBRAT-ORECCHIONI, C, (2009), *L'Énonciation – De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2000). « Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXe siècle ? Remarques et aperçus ». In C. Plantin, M. Douiry & V. Traverso (éd.), *Les émotions dans les interactions*, Lyon: Presses Universitaires de Lyon, 33-74.
- LAFOREST, M. & MOÏSE, C. (2013). « Entre reproche et insulte, comment définir les actes de condamnation ? » Dans B. Fracchiolla, C. Moïse, C. Romain & N. Auger (dir.), *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives* (p. 85-101). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- LAFOREST, M. & VINCENT, D. (2004). « La qualification péjorative dans tous ses états ». *Langue française*, 144, 59-81.
- LAFOREST, M. (2023), « Menace ». In N. LORENZI-BAILLY & C. MOÏSE (éds), *Discours de haine et des radicalisations*. Un glossaire des notions. Lyon (ENS Éditions).
- LORENZI BAILLY, N. & MOÏSE C. (éds). (2021). *La Haine en discours*, Lormont : Le bord de l'eau)
- MAINGUENEAU, D. (2014). *Discours et analyse du discours : introduction*. Paris : Armand Colin.
- MAINGUENEAU, D. (2018). [Compte rendu] Paveau, M.-A. (2017). « L'Analyse du discours numérique ». *Dictionnaire des formes et des pratiques*. Paris, Hermann. Argumentation, Analyse du Discours, rhétorique, 20. DOI: disponible sur: <https://doi.org/10.4000/aad.2554>, consulté le 20 juillet 2021.
- MEDANE, H, (2020), « Discours et contre-discours de mépris dans et à travers le hashtag#Non_aux_africains_en_Algerie », Lidil [En ligne], 61. Disponible sur :<https://doi.org/10.4000/lidil.7711> consulté le 19 juillet 2021.
- MOÏSE, C. & AUGER, N. (2008), *La violence verbale, d'un projet à un colloque*. Paris, Le Harmattan,
- MOISE, C., (2006), « Analyse de la violence verbale : quelques principes méthodologiques », in *Actes des XXVIIe Journées d'étude sur la parole*, 12-16 juin, Dinard, disponible sur : http://jep2006.irisa.fr/JEP06_ACTES.PDF consulté le 27 avril 2021
- PAVEAU M.-A. (2013), Hashtag [Dictionnaire]. Technologies discursives. Carnet de rédaction d'un dictionnaire numérique, (page consultée le 2 avril 2018). [En ligne] <http://technodiscours.hypotheses.org/488>.
- PAVEAU M.-A. (2017), *L'Analyse du discours numérique*. *Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris : Hermann, coll. « Cultures numériques ».
- SEARLE J.R. (1969), *Les actes de langage : Essai de philosophie du langage*, Paris, Hermann.
- SEARLE, J.R. (1975). *Sens et expression. Études de théorie des actes du langage*, Paris: Éditions de Minuit.